## les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

## ORIGINE ET DIFFUSION DES NOUVEAUX COMPORTEMENTS FAMILIAUX DANS LES PAYS INDUSTRIALISES ET CEUX DU TIERS-MONDE \*

Les organisateurs du présent colloque ayant choisi, durant les quatre premières séances, de nous faire brosser un tableau le plus complet possible, aussi bien de l'évolution récente des comportements familiaux, de leur diversité et de leur diversification que des problèmes de collecte de données ou de mesure inévitablement posés par certains comportements, ils ne pouvaient pas, en toute bonne logique, omettre de nous faire aussi réfléchir sur les causes et les conséquences de certains changements constatés.

L'examen des causes s'inscrivant naturellement avant celui des conséquences, c'est à l'origine et à la diffusion des nouveaux comportements familiaux dans les pays industrialisés et dans ceux du Tiers-Monde que nous consacrerons cette cinquième séance.

Il est très souvent impossible et dans tous les cas, extrêmement difficile d'établir une relation de causalité entre un fait social, économique, politique ou technique et un comportement démographique. Après lecture des douze communications qui constituent l'ossature de cette séance et sous contrôle de leurs auteurs respectifs, je me hasarderai à distinguer quatre catégories de facteurs susceptibles d'expliquer les récents changements familiaux ou d'avoir contribué à leur diffusion :

- Les facteurs internes. En d'autres termes, les modifications d'un aspect quelconque de la famille qui induisent une modification des comportements familiaux.
- L'action délibérée des autorités (gouvernement et institutions diverses).
- Le développement économique.
- Les péripéties sociales proprement dites, les normes, les conditions sociales...

C'est assez dire combien le domaine de la présente séance est vaste et combien, dans le meilleur des cas, les douze communications présentées ne peuvent quère constituer que quelques points de repère.

Parmi les communications qui envisagent les effets des caractéristiques de la famille sur son propre comportement, il en est deux qui s'intéressent plus particulièrement à la double fonction de la famille et de ses membres, à savoir la production des biens et la reproduction démographique.

Bien qu'ils partent de concepts, de théories et de points de vue très différents, les deux auteurs, Michel Louis Lévy et Pierre Surault, comparent l'attitude de la société envers ces deux fonctions et se demandent si l'attribution de l'une d'elles à un sexe et de l'autre à l'autre sexe n'est pas à l'origine de la discrimination dont est victime la fonction de reproduction démographique. En effet, les comptes nationaux n'intègrent que les productions de biens et de services auxquels on peut attribuer une va-

Ce texte a été rédigé à partir des notes qu'Helmut V. MUHSAM (Université de Jérusalem, Israël) chargé, au dernier moment, d'improviser la présentation de cette séance, nous a fort aimablement communiquées.

leur monétaire. Or, la production d'enfants ne relevant pas d'une telle définition, elle est, dans le meilleur des cas, portée au débit du produit national parce que ce produit est amputé de la part qu'auraient apportée les jeunes mères si elles ne s'étaient pas consacrées à la fonction de reproduction. Nous autres démographes savons bien, et sur ce point les économistes ne peuvent pas nous contredire, que la survie d'une société dépend tout autant du niveau de sa production que du rythme auquel elle se reproduit.

On me permettra ici d'extraire d'un texte, certes ancien mais cependant bien connu de tous, une phrase dans laquelle l'auteur mêle dans un même souffle production et reproduction : "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front et tu enfanteras dans la douleur".

Peut-être Michel Louis Lévy a-t-il cette phrase en tête quand il écrit qu'une discipline où production et reproduction s'ajouteront reste à créer. Et d'ajouter : "Est-ce absurde de penser que cette synthèse viendra des démographes ?".

Pour sa part, Pierre Surault évoque, non sans la redouter, ce qu'il appelle "la dernière mutation de la famille", celle provoquée "par les nécessités de la reproduction de la force de travail" et qui consisterait en la "production d'êtres humains dans des institutions spécialisées" organisée par le "pouvoir".

Dans la lignée des deux précédentes, une troisième communication traite d'une façon plus précise de la relation existant entre l'activité professionnelle des femmes d'une part et le mariage et la fécondité d'autre part.

L'auteur, Jacques Véron, étudie les caractéristiques démographiques d'une population bien particulière de femme, au comportement peut-être précurseur, celles dont le nom figure dans le "Who is who en France" et qui ont donc acquis "une certaine notoriété". Il observe que les quelques 700 femmes sélectionnées ont, dans leur grande majorité, un comportement démographique très différent de l'ensemble de la population féminine. Elle sont moins souvent mariées, plus souvent divorcées, elles ont moins d'enfants... Ce comportement singulier est-il le résultat d'une stratégie clairement définie ou d'une sélection a priori ou au fil de l'existence ? S'il note qu'il existe un lien étroit entre réussite sociale et comportement démographique, l'auteur ne se prononce pas sur les mécanismes en cause.

Venons-en au deuxième groupe de communications, le plus étoffé puisqu'il en compte cinq, celui dans lequel sont examinés les effets des mesures prises par les autorités sur les comportements familiaux.

Dans sa communication, Yves Blayo cherche à mesurer l'incidence de l'adoption de politiques de planification familiale sur le niveau de la fécondité. Grâce à une investigation statistique la plus large possible, il met d'abord en évidence que certains pays ont enregistré une baisse de fécondité sans que soit pour autant mis en oeuvre un programme de limitation des naissances alors que d'autres pays, qui se sont dotés de tels programmes, n'ont pas vu leur fécondité décroître. Pour les pays qui ont adopté une politique de limitation des naissances et qui ont connu une baisse de fécondité, l'auteur montre ensuite que, si les programmes établis ont parfois contribué à la baisse, ils lui ont été, la plupart du temps postérieurs.

Yves Blayo fournit en cette occasion des arguments très forts, en tous les cas suffisants, pour réfuter une assertion trop communément partagée par certains auteurs, essentiellement américains, selon laquelle il suffirait de mettre en oeuvre un programme de limitation des naissances pour, ipso facto, induire une baisse de la fécondité.

L'éducation en matière de population, on l'a déjà souvent dit, peut contribuer à accélérer le processus de modification des comportements individuels vis-à-vis de la fécondité et des variables intermédiaires.

L'éducation en matière de population, tel est justement le thème choisi par Naasson Loutete-Dangui pour sa communication. Après avoir passé en revue les thèmes sur lesquels devrait être principalement axée cette éducation, l'auteur conclut sur un constat fortement teinté de pessimisme quant à sa réelle efficacité, jusqu'à présent du moins. "Lorsque l'on considère les programmes d'éducation en matière de population dévelopés jusqu'ici dans le Tiers-Monde depuis 1970, et plus particulièrement en Afrique depuis 1971, on se trouve en face d'un domaine assez mal défini qui partage avec d'autres formes d'éducation plusieurs éléments quant au contenu et à la méthodologie". D'où une faiblesse notoire qui explique la permanence des comportements observés dans de nombreux pays en matière de fécondité.

Autant les deux communications d'Yves Blayo et de Naasson Loutete-Dangui laissent à penser au lecteur que l'évolution des comportements procréatifs des individus est relativement indépendante des mesures adoptées par les autorités, autant celles de Carlo Maccheroni et Giuseppe A. Micheli (qui traite des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la demande des enfants à Milan), de Sadok Sahli (qui s'intéresse aux changements survenus dans la famille rurale en Tunisie) et d'Ana-Rodica Lisievici-Brezéanu (qui étudie l'évolution de la famille et du statut de la femme en Roumanie depuis la fin de la seconde guerre mondiale) suggèrent ou tendent à suggérer l'inverse.

Dans un troisième groupe figurent trois communications qui cherchent  $\tilde{a}$  mesurer l'incidence du développement économique sur la modification des comportements familiaux.

La première d'entre elles, due à André Quesnel et Patrice Vimard, porte son attention sur l'exercice du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail et sur le déplacement dans le temps de cet exercice, du lignage vers un groupe familial restreint. Les auteurs mettent en évidence comment ce déplacement induit par la mise en place progressive d'une économie de plantation dans une zone de cultures vivrières traditionnelles finit par générer de nouvelles formes de structuration familiale et de nouvelles conditions de la reproduction démographique.

Les deux autres communications, celle de Lumenbo Tshiswaka et d'Etienne Fotso, abordent la question de l'effet de l'urbanisation et de l'urbanisme sur le niveau de la fécondité dans les pays du Tiers-Monde et plus précisément dans deux pays africains.

En apparence, les observations empiriques des auteurs débouchent sur des conclusions contradictoires : absence d'effet dans un cas, effet significatif dans l'autre. Quiconque connaît bien le Tiers-Monde d'aujourd'hui sait que le mode de vie urbain peut faire évoluer le niveau de la fécondité,

par exemple, dans deux directions opposées. Si l'accès à certains types de services (planification familiale) peut initier une baisse, en revanche, l'abandon de certaines coutumes rurales traditionnelles comme l'allaitement prolongé ou l'absence de rapports sexuels durant certaines périodes peut induire un mouvement de hausse. L'effet global de l'urbanisation et de l'urbanisme sur le niveau de fécondité d'un pays ou d'une région n'étant, à un moment donné, que la résultante de mouvements de sens divers, il a le signe du mouvement dominant. Lequel doit être grandement dépendant de l'ancienneté du phénomène d'urbanisation.

J'ai classé à part la communication de Marie-Noëlle Denis sur "les naissances illégitimes en Alsace".

Le titre et une lecture superficielle peuvent suggérer qu'il s'agit d'une étude sur l'effet de certaines fonctions du mariage sur la fréquence des naissances hors mariage et que cette communication aurait logiquement dû figurer avec celles du premier groupe. En fait, Marie-Noëlle Denis tente d'expliquer un ensemble complexe de changements intervenus quant à l'attitude de la société envers le mariage, la fonction qui lui est attribuée, la fréquence des conceptions prénuptiales et des naissances hors mariage par référence à d'autres changements économiques, démographiques ou sociaux dont la société en question a été le siège pendant près de deux siècles. Dans la littérature démographique, un tel type d'analyse présentant des lacis de causes et de conséquences multiples et interactives est encore trop rare pour qu'à l'occasion une place à part ne lui soit pas faite.